

bluebiz

GAGNEZ À VOYAGER

AIRFRANCE



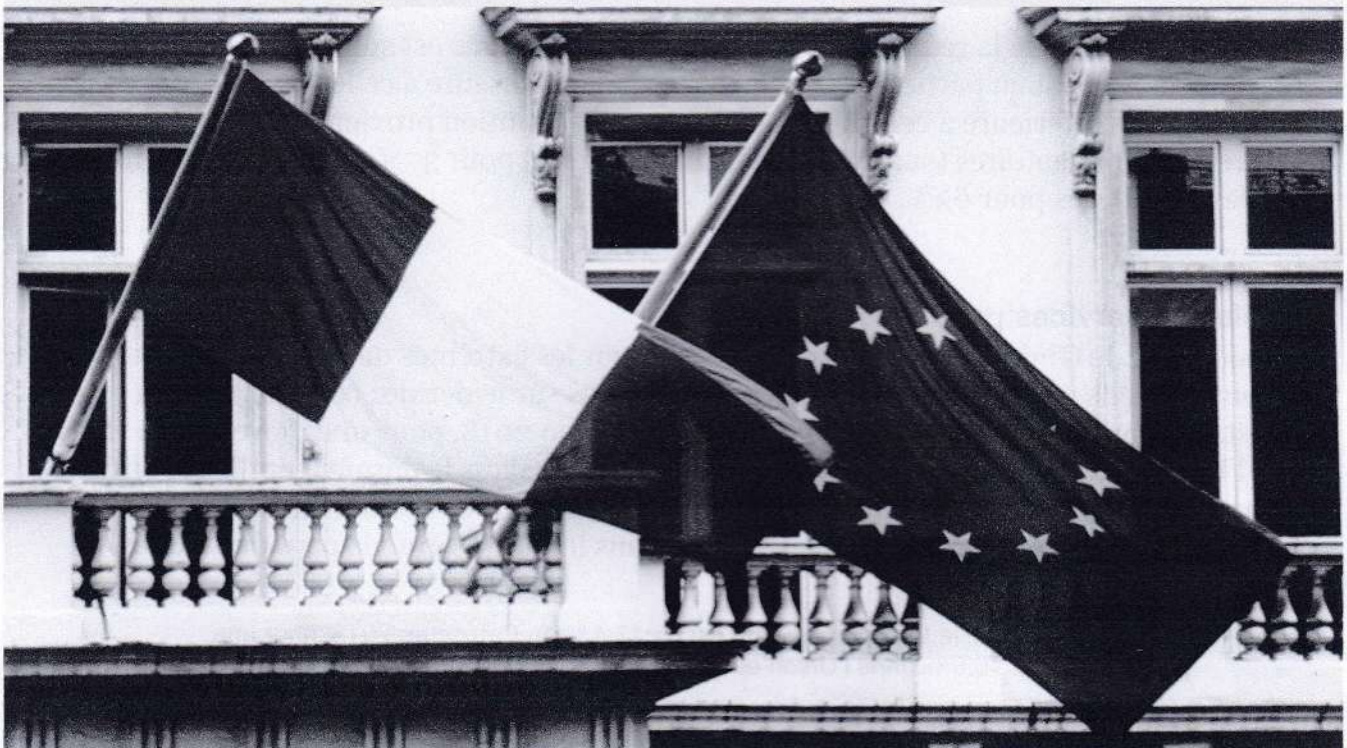
KLM



Coefficient de Gini

La France n'est pas un pays inégalitaire

L'ampleur de la redistribution des revenus y est supérieure à la moyenne européenne



Mécomptes publics, François Ecalle

Les indicateurs de la répartition des revenus et de l'ampleur des inégalités sont nombreux et peuvent conduire à des conclusions différentes. Il existe toutefois un indicateur synthétique de mesure des inégalités, le "coefficient de Gini", qui est souvent utilisé pour faire des comparaisons internationales et qui est régulièrement estimé par l'OCDE et Eurostat. Il va de zéro, quand tous les revenus sont identiques, à 100, quand une seule personne dispose de la totalité des revenus. L'ampleur de la redistribution peut être

mesurée en faisant la différence entre les coefficients de Gini avant et après impôts et prestations sociales.

“Parmi les grands pays européens, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont un coefficient plus faible. Ceux de l’Allemagne, du Royaume-Uni, de l’Italie et de l’Espagne sont plus élevés”

Le coefficient de Gini des revenus après impôts et prestations sociales vaut 28,5 en France pour une moyenne de 30,9 dans l’Union européenne en 2018. Parmi les grands pays européens, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont un coefficient plus faible. Ceux de l’Allemagne, du Royaume-Uni, de l’Italie et de l’Espagne sont plus élevés. La France n’est donc pas un pays inégalitaire.

Mesurées par le coefficient de Gini, les inégalités ont un peu augmenté en France de 1997 à 2007. Après un pic pendant les années 2010-2012, elles sont revenues en 2017 au même niveau qu’en 2007 avant de repartir légèrement à la hausse en 2018.

En 2018, l’ampleur de la redistribution des revenus en France est supérieure à la moyenne européenne. Elle est en particulier significativement supérieure à celles de l’Italie et de l’Espagne mais inférieure à celle de la Suède. La redistribution provient en France des prélèvements obligatoires (surtout l’impôt sur le revenu) pour 37 %, et des prestations sociales en espèces pour 63 %.

Le rôle des services publics

Le coefficient de Gini ne donne pas d’indications sur les extrêmes de la distribution des revenus (taux de pauvreté, concentration des revenus sur le dernier centile...). Selon Eurostat, le taux de pauvreté est de 13,4 % en France en 2018, pour une moyenne de 16,9 % dans l’Union européenne. La concentration des revenus dans le dernier centile est difficile à mesurer et à comparer d’un pays à l’autre, mais il semble que le renforcement de cette concentration ait été plus faible en France que dans les autres grands pays de l’OCDE.

“Selon Eurostat, le taux de pauvreté est de 13,4 % en France en 2018, pour une moyenne de 16,9 % dans l’Union européenne”

Ces statistiques ne tiennent pas compte de la redistribution opérée par les services publics. Or la redistribution réalisée par les services de santé et d’éducation, ou les logements sociaux, semble aussi importante que la redistribution monétaire dans un pays comme la France. Elles ne prennent pas non plus en compte les impôts indirects et les impôts sur le patrimoine. En 2018, les indicateurs d’inégalité et de redistribution ne tiennent ainsi compte ni de la baisse des loyers des logements sociaux, ni du remplacement de l’ISF par l’IFI, qui ont joué dans des sens opposés sur les inégalités réelles. Enfin, la France se caractérise surtout par une faible mobilité sociale d’une génération à l’autre.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)